

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 42 (1913)
Heft: 18

Rubrik: Conférence générale d'automne du VII^{me} arrondissement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ce trop long exposé ? Que tout l'enseignement des trois ou quatre premières années tire sa matière, sa « substantifique moelle » des institutions du milieu local, lequel, d'ailleurs, s'élargit avec l'âme et l'intérêt de l'enfant, vers la région, puis la patrie. Que toutes les branches des cours supérieurs profitent de ce que le milieu local offre d'observations et de points d'appui ; qu'à ce milieu, où l'enfant grandit et mûrit, se ramènent tout naturellement les conseils, les directions du maître, que celui-ci y adapte la doctrine de vie qu'il faut communiquer à l'enfant pour qu'il y vive sa vie d'homme pleinement et qu'il atteigne sûrement sa destinée de chrétien.

L'enseignement du maître alors sera solide, efficace, parce que concret et déterminé. L'enfant est comme un jeune arbuste qui ne peut prendre sa solidité que du sol qui l'a fait naître et où il s'enracine ; il ne peut tenir que de lui sa force de résistance et sa valeur de productivité.

E. DÉVAUD.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE D'AUTOMNE

du VII^{me} arrondissement

Cette conférence a eu lieu, le 29 octobre, dans la salle très agréablement parée de fleurs naturelles de l'école supérieure des filles de Semsales.

Prière, appel nominal, lecture du protocole de la dernière assemblée, tels sont les premiers actes de cette séance. Notre dévoué inspecteur a lu ensuite un intéressant article de journal sur la question qui ne doit jamais être perdue de vue : l'éducation de l'enfance. Tous les systèmes d'éducation s'écroulent, sauf celui qui a l'idée religieuse pour fondement. L'école neutre crée le criminel. La religion seule fait la vraie civilisation. Le maître qui sape la croyance en Dieu, à l'immortalité de l'âme, accomplit la plus néfaste des besognes. L'enfant qui lui est confié n'a rien pour le retenir sur la pente du mal, et, à l'occasion, devient pour ses semblables pire que le fauve le plus déchaîné. Ce ne sont point là des rêveries de pessimiste ; les journaux relatent trop souvent des crimes atroces commis par des enfants ou des adolescents, et qui ont leur cause dans l'enseignement sans Dieu ou contre Dieu.

Instituteurs catholiques, nous devons user de notre influence pour inculquer à nos élèves de fortes convictions religieuses. Une de nos tâches les plus chères doit être la formation de la conscience et l'éducation de la volonté. Formons des âmes droites, des caractères solides. Prêchons sans cesse par l'exemple et la parole la communion fréquente et quotidienne. La table est servie ; l'invitation pressante est adressée,

pourquoi rester à l'écart ? Faisons aimer Notre-Seigneur, alors on verra moins de nos Fribourgeois revenir de l'étranger avec une foi morte ou presque éteinte.

Après ces considérations, notre cher Inspecteur a dit ses regrets au sujet des maîtres qui ont quitté l'arrondissement ; il a salué les nouveaux maîtres et rendu compte des examens de gymnastique et de recrutement. M. l'Inspecteur a communiqué les diverses observations qu'il a faites dans ses visites d'été. Les leçons aux débutants sont trop longues, la prononciation n'est pas assez corrigée ; deux classes emploient encore l'ancienne épellation qui pourtant ne vaut pas la nouvelle. La correction des dictées et des calculs par échange de cahiers est un système qui ne produit pas de bons résultats. Tout au plus peut-on s'en servir lorsqu'on ne peut pas procéder autrement. L'échange des travaux est condamnable pour diverses raisons : il favorise les tricheries, parce qu'on est porté à favoriser les camarades sympathiques ; on n'ose pas marquer les fautes des condisciples dont on redoute la force musculaire ; enfin, d'aucuns sont incapables de corriger les fautes d'autrui, parce qu'ils ne voient pas les leurs.

Il ne faut jamais donner à étudier un chapitre d'histoire ou de géographie sans l'avoir préalablement expliqué. L'enfant est incapable de se débrouiller au milieu d'un tas de mots dont il ignore la signification. Les résumés doivent sortir du manuel et non d'ailleurs. Que faut-il penser des maîtres qui n'hésitent pas à faire lire deux pages et demie de texte à des élèves du cours moyen et sans les expliquer ? Ce fait révèle un manque absolu de méthode. C'est le retour au bon vieux temps où le maître, assis béatement dans sa cathèdre, disait nonchalamment : « Maintenant, prenez vos livres pour la lecture. » Et on partait en guerre, on lisait, et on lisait sans trêve.

Les travaux écrits à domicile doivent être courts et bien préparés. Il n'est jamais permis de les donner la veille des jours de congés et des fêtes. On ne remettra pas à l'élève le cahier propre ; chacun connaît les circonstances défavorables dans lesquelles il travaille.

Le troisième tractandum prévoyait l'organisation des cours de perfectionnement. Dans l'enseignement des branches civiques, le maître ne doit pas oublier qu'il a devant lui un futur citoyen et un futur soldat. Il faut inculquer au jeune homme des sentiments patriotiques. Le maître d'école a la noble tâche de former le citoyen.

Au cinquième tractandum figurait l'enseignement antialcoolique à l'école primaire et au cours de perfectionnement. Une bouche éloquente a parlé de cette question. M. le Préfet a rappelé le travail qu'il avait fait paraître sur ce sujet dans les premiers numéros du *Bulletin* de l'année 1904. Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre la boisson, mais cela n'empêche pas qu'il reste encore beaucoup à faire. Il faut faire la guerre à l'alcool à l'école comme au catéchisme. L'enseignement antialcoolique est encore plus nécessaire au cours de perfectionnement. Il doit s'adresser aussi aux jeunes filles. La femme a ses séductions. Une sœur dévouée et intelligente saura retenir ses frères à la maison par la perspective de récréations attrayantes. La prière, dit saint Jean Chrysostome, est la première puissance du monde. Aussi rien n'est plus recommandable que la récitation, à l'école, de prières pour la conversion des buveurs et la préservation de l'enfance et de la jeunesse. Dieu écoutera

ces supplications des petits, car, dit un psaume, le Tout-Puissant ne refusera aucun bien à ceux qui marchent dans l'innocence.

M. l'Inspecteur joint ses recommandations à celles de M. le Préfet. Un éducateur, dit-il, ne saurait se désintéresser de la question antialcoolique. Dorénavant chaque maître aura, comme cela existait il y a quelques années, un cahier spécial réservé à l'enseignement antialcoolique, qui aura lieu une demi-heure par semaine. L'enseignement occasionnel ne convient qu'à quelques maîtres habiles à profiter de toutes les occasions pour flétrir la vie d'auberge. Le corps enseignant est prié de puiser dans nos manuels les éléments dont il a besoin pour donner cet enseignement. Le calcul peut nous fournir des problèmes relatifs à l'économie. Au cours de perfectionnement, il faut continuer le combat ; on aura recours à des lectures et à des rédactions. On donnera de bons conseils. Agissons par l'idée, c'est l'idée qui mène le monde. Jetons les bons conseils à poignées. M. le Prieur prie qu'on fasse non seulement voir la laideur du mal, mais la beauté de la vertu, non seulement les maux auxquels le buveur se condamne, mais aussi les joies que procure la sobriété. Il conseille qu'on habitue l'enfant au renoncement. Il est salubre de se priver de choses permises, afin d'être en mesure de renoncer à ce qui est défendu.

J. PLANCHEREL.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Sur la Tempérance... — « A côté de l'intempérance banale, qui est de tous les temps, notre époque connaît une forme d'intempérance... susceptible de conduire aux plus avilissantes déchéances : alcoolisme, caféisme, théisme, tabacisme, morphinomanie, abus du travail nocturne, etc. Et qu'on ne soupçonne pas dans ce tableau l'effet imaginaire d'un pessimisme systématique. Le surmenage des civilisés se traduit dans l'ordre des faits les plus concrets par deux grandes réalités sociales : l'accroissement constant du nombre des aliénés et l'accroissement plus rapide encore du chiffre des anormaux. On compte dans les asiles de France plus de 80,000 fous, auxquels il faut ajouter les centaines de milliers de déséquilibrés non dangereux, de neurasthéniques, de monomanes, d'agités, de lypémanes, que leur manie inoffensive ne permet pas d'enfermer. Quant à l'enfance, on évalue à 1,350,000 le nombre des simples arriérés et à 300,000 celui des anormaux proprement dits. Ainsi, le problème de la tempérance prend aux yeux du moraliste moderne les proportions d'un problème social extraordinairement grave. On est même en droit de se demander s'il n'y a pas aujourd'hui des formes collectives d'intempérance et par suite des sociétés véritablement surmenées. Déjà l'on a vu disparaître des races entières, incapables de s'adapter au milieu nouveau créé par la civilisation : Fuégiens, Peaux-Rouges, Polynésiens. Or, il est notoire que l'intempérance physiologique, alcoolisme et maladies honteuses, a joué un rôle désastreux dans cette dégénérescence ethnique. Mais en considérant même les